

BUDGET 2024





M MOT DE LA Mairresse



Lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de son Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et de son budget pour l'année 2024, qui se chiffre, en incluant l'amortissement sur les immobilisations, à 17,9 M\$.

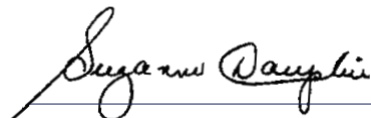
Comme vous le savez, l'année 2023 se termine dans une conjoncture économique complexe, marquée par une augmentation considérable du coût de la vie. Alors que le taux d'inflation montre des signes de stabilisation, le coût des dépenses, lui, ne connaît pas de répit. Cela se reflète également dans notre réalité municipale. Nous devons faire face à des coûts toujours croissants, en particulier dans des domaines où notre contrôle est limité. À cela s'ajoute la flambée des coûts sur les projets d'investissements, associée à l'augmentation des taux d'intérêt, ce qui crée un fardeau supplémentaire sur la dette et les frais de financement.

Le conseil municipal est tout de même parvenu à élaborer un budget visant à maintenir une charge fiscale raisonnable et responsable, en cohérence avec la capacité de payer des contribuables. Concrètement, la hausse du compte de taxes moyen en 2024 est limitée à moins de 15 \$ par mois pour la majorité des résidences.

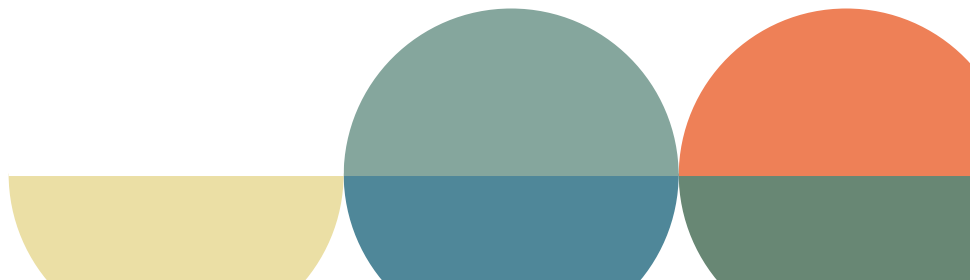
Dans le but de faciliter davantage l'équilibre budgétaire des familles, le conseil municipal a mis en place des mesures, telles que l'ajout d'un cinquième versement pour l'échelonnement des paiements, le maintien de l'abolition des pénalités sur les retards de paiement ainsi que la préservation du taux d'intérêt à 8 % sur les arrages.

Différents projets d'infrastructures en cours se poursuivront en 2024. Notons entre autres la suite des travaux de réaménagement du parc Amable-Chalut, incluant une piste à vagues et une aire de repos commune; le réaménagement d'une section de la 3^e Avenue; ainsi que la phase II du prolongement de la rue des Affaires située dans notre quartier industriel, qui permettra à la Ville de créer de nouvelles opportunités d'affaires et ainsi contribuer à son développement économique dans les années à venir. Il y aura également les premières étapes d'implantation de la future patinoire réfrigérée couverte ainsi que la réfection du poste de pompage du quartier Bocage, des projets pour lesquels nous avons obtenu des subventions totalisant un montant de 6,7 M\$.

Pour terminer, je tiens à vous assurer que devant cette situation financière complexe, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies demeure résolument engagée à maintenir ses standards en matière de qualité de vie et de services. Nous faisons face à ces réalités avec responsabilité et détermination, et je suis convaincue que notre communauté saura relever ces défis collectivement.



Suzanne Dauphin, mairesse



FAITS SAILLANTS

BUDGET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

17,9 M\$

incluant l'amortissement des immobilisations

LES DÉPENSES IMPOSÉES REPRÉSENTENT

PLUS DE 66 %

de l'augmentation des dépenses totales en 2024

COMPTE DE TAXES

NOUVEAUTÉ: PAIEMENT EN 5 VERSEMENTS

pour permettre aux citoyens d'échelonner la charge fiscale tout au long de l'année

HAUSSE DU COMPTE DE TAXES MOYEN

LIMITÉE À MOINS DE 15 \$ PAR MOIS pour la majorité des résidences

PRINCIPALES VARIATIONS DE DÉPENSES IMPOSÉES

SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Ce qui représente une hausse de 5,0%

1 551 100 \$

QUOTES-PARTS - COLLECTE DES ORDURES

Ce qui représente une hausse de 14,3%

650 800 \$

QUOTE-PART - TRANSPORT COLLECTIF

Ce qui représente une hausse de 19,0%

579 000 \$

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Ce qui représente une hausse de 8,7%

271 900 \$

DÉNEIGEMENT

Ce qui représente une hausse de 4,6%

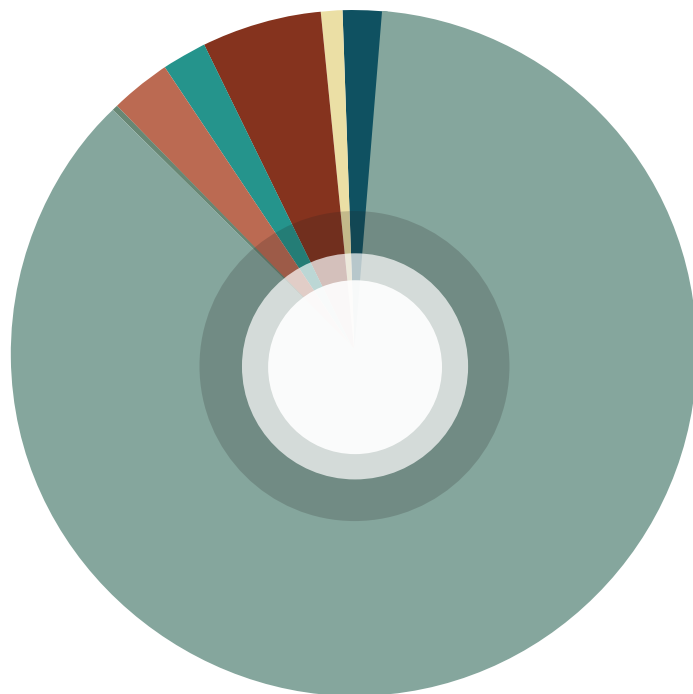
590 000 \$

REVENUS

Le 18 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a adopté son budget annuel pour l'exercice financier 2024. Nous vous présentons le détail des prévisions budgétaires des revenus.

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2023
Taxes	14 675 000 \$	13 505 000 \$
Paiements tenant lieu de taxes	42 800 \$	48 500 \$
Transferts	641 200 \$	350 400 \$
Services rendus	407 100 \$	371 100 \$
Imposition de droits	767 200 \$	789 100 \$
Amendes, pénalités et intérêts	185 000 \$	182 000 \$
Autres revenus	286 700 \$	281 900 \$
TOTAL DES REVENUS	17 005 000 \$	15 528 000 \$

86,20 %	TAXES
0,30 %	PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES
3,80 %	TRANSFERTS
2,40 %	SERVICES RENDUS
4,50 %	IMPOSITION DE DROITS
1,10 %	AMENDES, PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS
1,70 %	AUTRES REVENUS

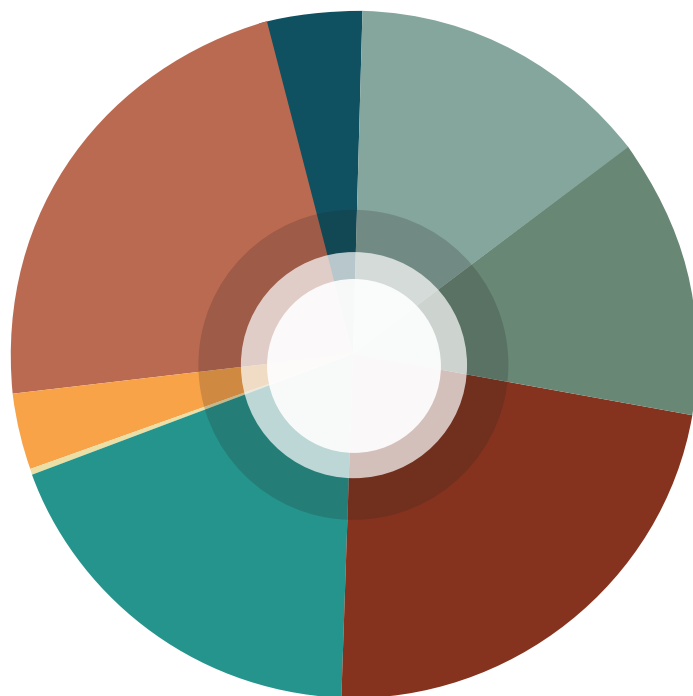


DÉPENSES

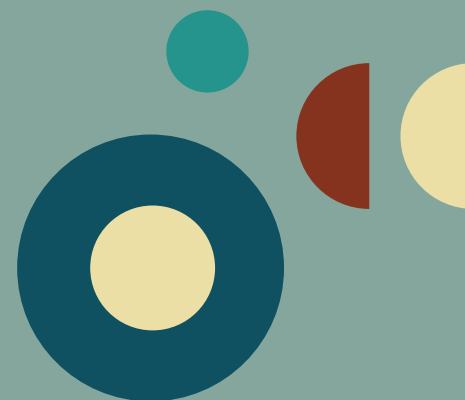
Les prévisions budgétaires des dépenses de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, totalisent 17 938 300 \$ et se détaillent de la façon suivante :

DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2023
Administration générale	2 471 200 \$	2 359 700 \$
Sécurité publique	2 306 400 \$	2 197 000 \$
Transport	4 063 600 \$	3 797 400 \$
Hygiène du milieu	3 356 100 \$	3 205 900 \$
Santé et bien-être	19 000 \$	20 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	635 200 \$	575 400 \$
Loisirs et culture	4 139 100 \$	3 862 600 \$
Frais de financement	947 700 \$	844 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	17 938 300 \$	16 862 400 \$

13,75 %	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
12,90 %	SÉCURITÉ PUBLIQUE
22,70 %	TRANSPORT
18,70 %	HYGIÈNE DU MILIEU
0,10 %	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
3,45 %	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
23,10 %	LOISIRS ET CULTURE
5,30 %	FRAIS DE FINANCEMENT



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION	BUDGET 2024	BUDGET 2023
Amortissement des immobilisations	3 297 000 \$	3 232 000 \$
Remboursement de la dette	(2 362 000) \$	(2 538 100) \$
Activités d'investissement	(40 000) \$	(40 000) \$
Affectations - Surplus accumulé affecté		500 000 \$
Affectations - Réserves financières et fonds réservé	38 300 \$	180 500 \$
TOTAL	933 300 \$	1 334 400 \$



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS SOMMAIRE 2024-2025-2026



ANNÉE 2024	INVESTISSEMENTS	SUBVENTIONS*	PART NDP
TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS			
Chemins, rues, trottoirs et éclairage	3 425 000 \$	285 000 \$ 8 %	3 140 000 \$
Rénovation et agrandissement du garage municipal (partiel)	2 000 000 \$	1 300 000 \$ 65 %	700 000 \$
Réaménagement de la rue Gauthier Nord	300 000 \$		300 000 \$
Équipements, machineries et programme géomatique	215 000 \$		215 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Réseaux d'eau potable	3 865 000 \$	1 152 000 \$ 30 %	2 713 000 \$
Réseaux d'égout	1 246 000 \$	165 000 \$ 13 %	1 081 000 \$
Réfection station de pompage Bocage et travaux reliés	7 500 000 \$	2 873 700 \$ 38 %	4 626 300 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Patinoire réfrigérée couverte (partiel)	6 000 000 \$	2 874 900 \$ 48 %	3 125 100 \$
Piste à vagues au parc Amable-Chalut	230 000 \$	100 000 \$ 43 %	130 000 \$
Divers travaux d'amélioration et de réfection	234 000 \$		234 000 \$
ANNÉE 2025	25 015 000 \$	8 750 600 \$ 35 %	16 264 400 \$
TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS			
Chemins, rues, trottoirs et éclairage	1 950 000 \$		1 950 000 \$
Rénovation et agrandissement du garage municipal (final)	5 870 000 \$	3 815 500 \$ 65 %	2 054 500 \$
Réaménagement de la rue Gauthier Nord	4 870 000 \$		4 870 000 \$
Équipements et machineries	300 000 \$		300 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Réseaux d'eau potable - Gauthier Nord - Remplacement	1 300 000 \$		1 300 000 \$
Réseaux d'égout - Gauthier Nord - Remplacement	1 530 000 \$		1 530 000 \$
Réseaux d'égout	820 000 \$		820 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Patinoire réfrigérée couverte (final)	2 000 000 \$	958 300 \$ 48 %	1 041 700 \$
Divers travaux d'amélioration et de réfection	880 000 \$	33 000 \$ 4 %	847 000 \$
ANNÉE 2026	19 520 000 \$	4 806 800 \$ 25 %	14 713 200 \$
TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS			
Chemins, rues, trottoirs et éclairage	1 500 000 \$		1 500 000 \$
Réaménagement de la rue Gauthier Nord	3 000 000 \$		3 000 000 \$
Équipements et machineries	190 000 \$		190 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Réseaux d'eau potable	2 200 000 \$		2 200 000 \$
Réseaux d'égout	400 000 \$		400 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Réaménagement au parc Amable-Chalut - Parc inclusif	900 000 \$		900 000 \$
Divers travaux d'amélioration et de réfection	80 000 \$		80 000 \$
	8 270 000 \$		8 270 000 \$
GRAND TOTAL	52 805 000 \$	13 557 400 \$ 26 %	39 247 600 \$

* La Ville de Notre-Dame-des-Prairies est en constante recherche de subventions de la part des divers organismes provinciaux et fédéraux. Pour plusieurs des projets ci-dessus, des demandes de subventions sont en cours. Elles sont soit en attente d'approbation, à confirmer, à définir ou en recherche active.

La version détaillée du PTI est disponible sur le site Internet de la Ville dans la section Finances.

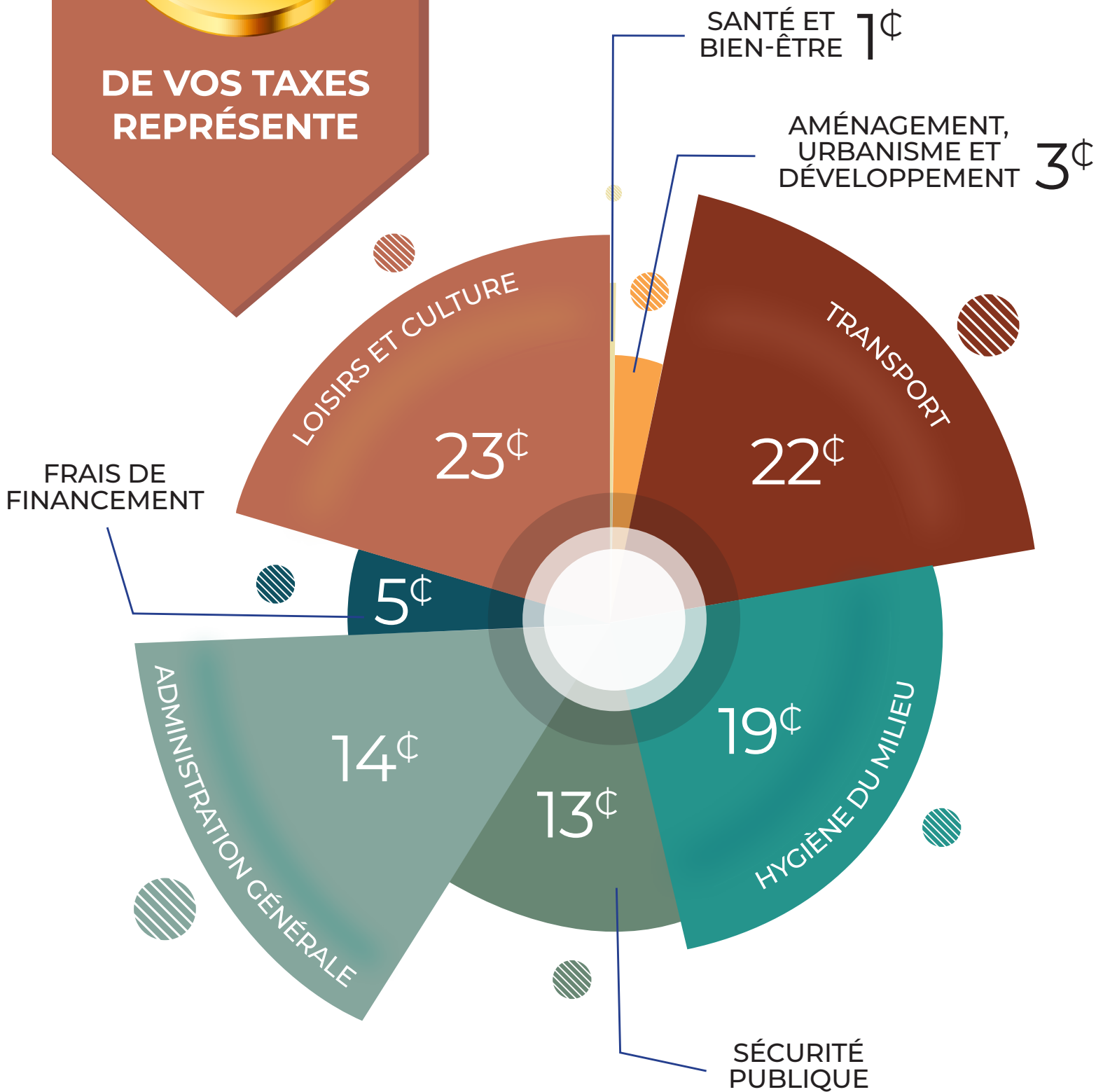
TAXATION 2024



TAUX DE TAXES POUR 100 \$ D'ÉVALUATION	2024	2023
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES		
Taux de base (résidentiel)	0,573 \$	0,538 \$
Six logements et plus	0,652 \$	0,612 \$
Terrains vagues desservis	1,146 \$	-
Immeubles non résidentiels	1,462 \$	1,372 \$
TAXES SPÉCIALES - MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES		
Taux de base (résidentiel)	0,060 \$	0,050 \$
Six logements et plus	0,068 \$	0,057 \$
Terrains vagues desservis	0,120 \$	-
Immeubles non résidentiels	0,153 \$	0,128 \$
ENTRETIEN AQUEDUC ET ÉGOUT		
Aqueduc et égout	0,050 \$	0,050 \$
Aqueduc seulement	0,040 \$	0,040 \$
TARIFS - SERVICES MUNICIPAUX		
RÉSIDENTIEL		
Aqueduc	165 \$	150 \$
Égout	145 \$	120 \$
Ordures ménagères - 5 logements et moins	155 \$	145 \$
Ordures ménagères - 6 logements et plus	155 \$	145 \$
Ordures ménagères - 20 logements et plus	80 \$	80 \$
Ordures ménagères - Chalets	135 \$	125 \$
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL		
Eau au compteur - Entre 275,04 et 909,22 mètres cubes	0,550 \$	0,505 \$
Eau au compteur - Plus de 909,22 mètres cubes	0,750 \$	0,670 \$
Égout	285 \$	235 \$
Ordures ménagères	155 \$	145 \$



DE VOS TAXES REPRÉSENTE



MODALITÉS DE PAIEMENT

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR MOINS D'ENVOIS PAPIER ?

Recevez maintenant votre compte de taxes en ligne : Inscrivez-vous!



Lorsque le total des taxes et compensations exigibles excède 300 dollars, il est possible de les payer en 5 versements égaux, en respectant les dates d'échéance inscrites sur le compte de taxes. À défaut d'acquitter un versement dans les délais prévus, seul ce versement devient alors exigible et porte intérêt, dès lors, au taux fixé par le conseil.

LES PAIEMENTS PEUVENT ÊTRE FAITS :

- par Internet
- dans une institution financière
- par la poste
- par paiement préautorisé
- directement à l'hôtel de ville

Pour plus de détails, veuillez consulter le site internet de la Ville sous la rubrique « Finances / Évaluation et taxation / Modes de paiement ».

SAUVEZ DU TEMPS ! FAITES VOTRE PAIEMENT EN LIGNE

- Évitez les files d'attentes aux points de service où il est possible d'effectuer vos paiements
- Évitez les frais reliés aux timbres et aux chèques
- Facilitez la traçabilité de vos paiements
- Assurez-vous que vos paiements seront reçus à temps



COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1 Accéder au site Internet de votre institution bancaire
- 2 Choisir le fournisseur « Ville de Notre-Dame-des-Prairies » dans la catégorie « Taxes municipales »
- 3 Indiquer le numéro de référence de 17 chiffres inscrit sur votre talon de remise
- 4 S'assurer d'inscrire le bon numéro de référence

VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES		1
Adresse ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ		
N° référence pour paiement		111122333340000000
SIPC 668	Taxes courantes	590,60
No facture: 2FA00 0000	Autres sommes	0,00
Échéance 2022-03-21	Total à payer	590,60 \$
		No client XXXX